

# Vinification

## Principales activités à risques :

- **Vinification** (réception, pressurage, fermentation, sulfitage, transfert de cuves, interventions manuelles ...)
- **Élevage/vieillessement** (assemblage, sulfitage, transfert de liquides, interventions manuelles ...)
- **Mise en bouteille, conditionnement**
- **Conduite d'engins de manutention** (stockage et préparation de commandes)

## Identification des principaux dangers et dommages :

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Mécanique	Coincement / écrasement Happement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance du matériel</li> <li>- Manipulation de pièces lourdes (fûts, pompes, tuyaux ...)</li> <li>- Travail à proximité de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• courroies</li> <li>• vis sans fin (pompe à marc)</li> <li>• tout organe en mouvement</li> </ul> </li> </ul>
Électricité	Électrisation Brûlure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de baladeuses</li> <li>- Utilisation de matériel mobile (pompes, filtres ...)</li> </ul>
Gaz	Intoxication Asphyxie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décuvage</li> <li>- Toute activité réalisée dans un point bas de la cave pendant les vinifications</li> <li>- Sulfitages</li> <li>- Appareils de levage au gaz</li> </ul>

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Chutes de plain pied et de hauteur	Contusions Fractures Entorses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail en hauteur sur les cuves</li> <li>- Déplacements et circulation dans la cave (encombrement du sol, tuyaux, glissade dans les escaliers, trappes de cheminée ...)</li> </ul>
Gestes répétitifs Vibrations Contraintes posturales Port de charge	Troubles Musculo Squelettiques Lombalgie Tendinites membres supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de charges (fûts, pompes, tuyaux, cartons, consommables, bouteilles de gaz ...)</li> <li>- Maintenance des machines (contraintes posturales ...)</li> <li>- Conduite d'engins :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• vibrations</li> <li>• descente d'engins en sautant</li> </ul> </li> <li>- Préparation des commandes</li> <li>- Conditionnement des vins</li> </ul>

*Cette liste n'est pas exhaustive*

## Construction d'une démarche de prévention : méthodologie à travers un exemple

Pour chaque situation de travail, il convient de mettre en œuvre les mesures prévues sur la base des 9 principes généraux de prévention suivants (L4121-2 du code du travail). Attention, une démarche de prévention se construit au cas par cas. Il n'y a pas de solution standard. L'exemple ci-dessous n'est qu'une proposition.

Situation de travail :  
**« Je travaille dans un environnement comportant du CO<sub>2</sub> »**

Risques :  
**Intoxication par des gaz**

LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION	EXEMPLE DE MESURES
1 - Éviter les risques	
2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités	- Cartographier les caves afin d'identifier par des mesures les zones à risques (points bas ...)
3 - Combattre les risques à la source	- Favoriser au maximum la ventilation naturelle (nuit et jour durant les vinifications) - Compléter par un système de ventilation mécanique de la cave
4 - Adapter le travail à l'homme (conception postes de travail, choix des équipements, des méthodes, des productions ...)	- Éviter le travail isolé
5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique	- Utiliser des détecteurs de gaz et systèmes de ventilation mécanique
6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux	- Remplacer la technique de la « bougie » par l'utilisation d'un détecteur de gaz
7 - Planifier la prévention (technique, organisation et conditions de travail, relations sociales, facteurs ambiants ...)	- Mettre en place et respecter les procédures de ventilation des cuves avant décuvage - Lors du décuvage, travailler en équipe de trois personnes (deux dans la cuve et une en surveillance) - Former l'ensemble du personnel au risque CO <sub>2</sub> (points bas, zones à risques ...)
8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle	- Mettre en place la ventilation mécanique avant intervention - Utiliser des détecteurs de gaz portables
9 - Donner les instructions appropriées aux travailleurs	- Prévoir les procédures de premiers secours en cas d'intoxication

### Les ressources :

> Site des références documentaires SST de la MSA :  
<http://referentes-sante-securite.msa.fr/>